

Paris, le 11/04/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Politique de cohésion européenne : la voix des villes doit être entendue !

Alors que s'ouvrent les consultations sur le prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne (post-2027), France urbaine rappelle son attachement à la politique de cohésion. Son apport pour nos territoires est et doit rester décisif. Dans un contexte de contraintes nouvelles, son efficacité passe plus que jamais par la reconnaissance pleine et entière du rôle structurant des grandes villes, agglomérations et métropoles.

Les travaux d'I4CE montrent que les collectivités devraient investir 11 milliards d'euros supplémentaires par an d'ici à 2030 pour tenir nos engagements climatiques : le rôle des territoires urbains, qui représentent près de 50% de l'investissement public civil en France, n'a jamais été aussi central. Cependant, ce sont les grandes agglomérations qui ont été les plus mises à contribution dans le cadre de l'effort de redressement des comptes publics.

Sur les fronts social et écologique, elles font pourtant face aux défis les plus aigus pour conduire une transition écologique et solidaire : elles accueillent 2/3 des personnes en situation de pauvreté, hébergent 2/3 des étudiants, émettent 2/3 des émissions de gaz à effet de serre. **Économie circulaire, circuits courts, achats locaux, interconnexions (services, transports, ...)** : les territoires urbains concrétisent le principe d'**Alliance des territoires** en tissant des coopérations avec les territoires périurbains, ruraux et transfrontaliers, pour adapter nos sociétés aux bouleversements climatiques et rapprocher les territoires et leurs habitants

Compétitivité, transition écologique et justice sociale... Les grandes villes, agglomérations et métropoles, qui accueillent 80% de la population nationale, sont de fait en première ligne pour concrétiser les sept orientations stratégiques réaffirmées par la Commission européenne.

Parce qu'elles sont en première ligne pour mettre en œuvre les priorités européennes, **elles doivent être au cœur d'une politique de cohésion ambitieuse**, y compris dans ses montants. Et qui, pour atteindre ses objectifs, doit :

- Faire le choix de l'efficacité en garantissant aux **territoires urbains des enveloppes à la mesure de défis** qu'ils sont les plus à même de **relever pour l'Europe** (en renforçant notamment le pourcentage de financement réservé au développement urbain durable) ;
- Reconnaître aux grandes villes, agglomérations et métropoles le libre choix des thématiques et des **outils de territorialisation** des fonds européens,
- Être gage de **simplification** pour les collectivités locales, et respectant notamment les principes de subsidiarité, de partenariat et d'additionnalité (logique de co-financement) ;
- Concrétiser un principe de **planification** à long terme pour donner aux territoires la visibilité nécessaire pour sécuriser les investissements durables.

Parce que la responsabilité des territoires urbains n'a jamais été aussi forte, au service du pays et de l'Europe, les moyens doivent être à la hauteur des compétences et missions confiées aux territoires urbains. L'efficacité passera par la confiance dans les villes.

Contact presse :

France urbaine : Pierre LOGETTE - p.logette@franceurbaine.org - 07 56 82 02 21